

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18343**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Commerce, spécialité Événementiel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes : il participe à la **conception, à l'élaboration et à la vente de projets évènementiels. Il est le référent de l'esprit du projet et représentant des équipes techniques (et artistiques pour l'évènement) auprès du client qu'il conseille. Il a pour responsabilité la garantie de bonne fin technique (et artistique pour l'évènement) de l'opération, et le respect des budgets.**

La maîtrise de tous les aspects d'un évènement : concevoir, élaborer, organiser, commercialiser, gérer et évaluer les retombées d'un évènement. En particulier,

- ◆ Assurer les repérages, les devisages du projet, sécuriser la faisabilité de l'opération.
- ◆ Présenter, en collaboration avec son responsable et sous sa responsabilité, le projet au client (stratégie, création - pour l'évènement -, programme, informations techniques, plans et budget),
- ◆ Planifier, mettre en œuvre et suivre la réalisation de l'opération,
- ◆ Contrôler la conformité de la proposition avec les impératifs stratégiques, commerciaux...
- ◆ Assurer ou co-assurer l'accompagnement du client,
- ◆ Co-rédiger le planning des actions à mener,
- ◆ Rédiger et diffuser les comptes-rendus de réunions clients,
- ◆ Assurer la bonne diffusion de l'information à l'équipe dédiée à l'opération et coordonner le travail de l'équipe,
- ◆ Contrôler le suivi administratif du projet (facturation client notamment),
- ◆ S'assurer de la conception des documents d'édition (invitation, inscription, dossiers participants, programme,...),

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans des secteurs variés (sport, culture, social, environnement, etc.). Des organisations tant publiques que privées proposent des débouchés dans le domaine de l'évènementiel comme par exemple une agence spécialisée, un service de communication d'entreprise ou une collectivité locale, une structure de production ou de gestion évènementielle.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chef de projet évènementiel,
- Commercial dans l'évènementiel,
- Assistant logistique d'évènements,
- Coordinateur évènementiel,
- Conseiller en organisation d'évènements pour les particuliers,
- Régisseur d'évènementiel ou encore de chargé de projet évènementiel,
- Chargé de projet en communication évènementielle

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1107 : Organisation d'évènementiel

E1103 : Communication

G1301 : Conception de produits touristiques

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- UE1 : Connaissances générales-15 ECTS
- UE2 : Marketing et communication de l'évènement-15 ECTS
- UE3 : Management et Organisation de l'évènement-10 ECTS
- UE4 : Commercialisation et impact de l'évènement-10 ECTS
- UE5 : Activités professionnelles-10 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est nommé par le Président de l'Université sur proposition de chaque équipe pédagogique ; il est composé des enseignants et professionnels qui prennent part à la formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Sur plus de 50 candidats par an, 15 étudiants ont été sélectionnés en 2011-2012. Sur l'ensemble des diplômés de la promotion 2009-2010 (taux de réussite de 100%), 50% occupent un emploi moins d'un an après.

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Metz

Historique de la certification :